

1. Ajout en du 14 décembre 2021

Changement des durées de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine :

Effectif à compter du 17 décembre 2021 à 0 :00

0 jours → 3 jours : Estonie, Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse)

3 jours → 3 jours (désignation du pays pour le variant omicron) : Kenya

Effectif à compter du 15 décembre 2021 à 0 :00

3 jours → 0 jours : Hong Kong

2. Liste des pays et régions faisant l'objet de mesures renforcées aux frontières

1. Pays / Régions faisant l'objet de 10 jours de quarantaine dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (une fois que l'on en sort, il convient de continuer la quarantaine / quatorzaine jusqu'au quatorzième jour qui suit leur entrée au Japon) (11 pays) :

Angola, Eswatini, République démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe, Namibie, Botswana, Malawi, République d'Afrique du Sud, Mozambique, Lesotho

2. Liste des pays / régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 6 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile jusqu'au quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon) (14 pays) :

Israël, Italie, Royaume-Uni, Australie (Nouvelle-Galles du Sud). Australie (Nouvelle-Galles du Sud et Territoire du Nord), Pays-Bas, Corée du Sud, Suède, Danemark, Allemagne, Norvège, Portugal.

Trinité-et-Tobago, Venezuela, Pérou

3. Pays et régions pour lesquels s'appliquent des mesures de mise en quarantaine pendant 3 jours dans un établissement d'hébergement des services de quarantaine (puis une fois sortis, pour lesquels il faut terminer son isolement à domicile jusqu'au quatorzième jour qui suit l'entrée au Japon) (40 pays / régions)

Islande, Irlande, Inde (Karnataka, Maharashtra, Rajasthan), Australie (Territoire de la capitale), Autriche, Ghana, Canada (Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse), Chypre, Grèce, Croatie, Kenya, Suisse, Espagne, République tchèque, Chili, Nigeria, Norvège, Brésil (Sao Paulo), France, île de la Réunion, États-Unis (Californie, Connecticut, Colorado, New York, Nebraska, Hawaï, Pennsylvanie, Massachusetts, Missouri, Minnesota, Maryland, Louisiane, Washington, Texas, Washington D.C.), Belgique, Roumanie.

Argentine, Ukraine, Ouzbékistan, Equateur, Costa Rica, Colombie, Suriname, République dominicaine, Turquie, Népal, Haïti, Philippines, Maroc, Mongolie, Russie (Primorsky Kraï, Moscow City)

※ Depuis le 4 décembre, chaque personne avec un certificat valide de vaccination et en provenance des pays / régions en bleu, n'a pas besoin de faire de quarantaine en établissement sécurisé et passe juste sa quarantaine à domicile.

※ Les pays / régions dans un [] sont désignés en raison du variant omicron. (40 pays)

※ Les pays / régions en rouge font en principe l'objet d'un refus de revenir au Japon.

※ Depuis le 10 décembre, chaque personne sans un certificat valide de vaccination et en provenance ① des pays / régions en bleu, avec un certificat valide de vaccination et en provenance ② des pays / régions en vert ou sans certificat valide de vaccination et en provenance ③ des pays / régions en vert n'a pas besoin de séjourner dans un lieu sécurisé et passe juste à une quarantaine à domicile.